TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN
---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---

DECRET N° 94-366 du 14 Novembre 1994

Chargeant Monsieur Pierre MEVI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation de l'intérim de Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale pour compter du 13 Novembre 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 13 Novembre 1994, Monsieur Pierre MEVI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur Désiré VIEYRA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Novembre 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 MEPR-DN 4 MJL 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-